

Corrigé bac philosophie 2022 Métropole, remplacement

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, philosophie, session 2022 Métropole, remplacement. Les trois sujets au choix sont traités séparément ; un seul était à rendre.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Sujet 1 : le droit mesure-t-il le juste et l'injuste ?

Problème

Le droit fixe publiquement ce qui est permis, obligatoire ou interdit. Il fournit ainsi un critère commun pour juger les actions. Mais si une loi peut être injuste, comment le droit pourrait-il constituer la mesure ultime de la justice ?

Développement possible

Sans règles communes, les individus risquent de confondre le juste avec leur intérêt. Le droit permet de qualifier les actes et de trancher les conflits selon des procédures. Un contrat ou une décision de justice ne dépend alors plus seulement de la force ou de la préférence de chacun. En ce sens, le droit est une mesure nécessaire de la vie collective.

Pourtant, la légalité ne suffit pas à établir la légitimité. Une loi discriminatoire peut donner une forme régulière à une injustice. Inversement, une action contraire à une règle peut chercher à faire reconnaître un droit refusé. Dire que le droit positif est toute la justice empêcherait de comprendre la possibilité même d'une réforme juste.

La mesure juridique doit donc être elle-même mesurée. Les exigences d'égalité, de respect des personnes et de justification publique servent à examiner les règles. Cela ne dispense pas de toute procédure : si chacun se déclarait seul juge de ce qui est juste, la critique deviendrait un nouvel arbitraire. Le droit peut intégrer sa propre contestation par le débat et les recours.

Conclusion

Le droit est une mesure publique indispensable, mais perfectible, des actions. Il ne transforme pas toute décision en justice par le seul fait qu'elle est légale. Sa valeur dépend aussi de sa capacité à rendre ses règles justifiées et contestables.

Sujet 2 : les objets techniques satisfont-ils nos besoins ?

Problème

Un objet technique est conçu pour un usage. Il semble donc répondre à un besoin. Mais le besoin se distingue du désir, et les techniques peuvent aussi susciter des attentes qu'elles ne font ensuite que relancer.

Développement possible

Les techniques répondent bien à des nécessités concrètes : abriter, transporter, soigner ou communiquer. Un outil prolonge les capacités du corps et réduit parfois la pénibilité d'une tâche. Nier cette satisfaction au motif que de nouveaux désirs apparaissent reviendrait à oublier ces effets matériels.

Cependant, les besoins ne sont pas un inventaire fixe auquel correspondrait une série d'objets neutres. Une technique modifie l'organisation de la vie. Un moyen de communication peut devenir une condition d'accès à certaines activités ; on ressent alors comme indispensable ce dont on se passait. Les objets peuvent aussi multiplier les sollicitations et rendre la satisfaction dépendante d'un renouvellement permanent.

Il faut donc interroger les fins avant de perfectionner les moyens. Le fait qu'un objet soit performant ne dit pas quel besoin mérite priorité ni comment ses coûts sont répartis. Une même technique peut aider certains usages et en compliquer d'autres. Sa satisfaction doit être évaluée dans une manière de vivre, pas seulement dans la réussite d'une opération.

Conclusion

Les objets techniques satisfont des besoins réels, mais ils transforment aussi leur définition. Leur utilité ne dispense pas de choisir les usages et les dépendances que nous acceptons.

Sujet 3 : explication du texte de Locke

Problème et thèse

L'objection initiale semble évidente : même si j'oublie mes actes, ne suis-je pas toujours celui qui les a accomplis ? Locke répond en distinguant **l'identité de l'être humain et celle de la personne consciente**. La continuité d'un individu ne suffit pas, à elle seule, à établir la continuité personnelle.

Le sens du « je »

La question initiale emploie « je » comme s'il désignait sans difficulté le même être à travers le temps. Locke montre que cette simplicité cache une hypothèse : identifier l'homme et la personne. Or le même individu humain peut, dans l'hypothèse proposée, connaître des consciences sans lien entre elles. Le problème n'est donc pas celui d'un simple changement d'opinion, mais d'une rupture de conscience.

Responsabilité et usages du langage

L'exemple juridique sert à rendre cette distinction intelligible. Locke invoque la différence entre l'individu dans son bon sens et celui qui ne l'est plus. La responsabilité personnelle ne s'attribue pas uniquement à partir d'une continuité corporelle. Cet exemple expose l'argument du philosophe ; il ne doit pas être converti en présentation du droit pénal actuel.

Les expressions ordinaires selon lesquelles quelqu'un n'est plus lui-même suggèrent également un écart entre l'individu présent et le soi qu'on lui reconnaît habituellement. Le langage n'est pas une preuve suffisante, mais il rend visible une distinction déjà pratiquée.

La difficulté finale

La dernière phrase ne supprime pas la distinction. Elle reconnaît combien il est difficile de penser plusieurs personnes dans un même homme nommé Socrate. L'extrait met ainsi en tension l'évidence de l'identité corporelle et le rôle de la conscience dans l'imputation personnelle.

On ne doit pas en tirer que tout oubli banal efface toute responsabilité. Le texte raisonne sur une perte totale et irrécupérable de conscience de certains actes ; sa portée demande de conserver cette hypothèse forte.